



Changement d'école et vêtements

Par **Timou28**, le **13/03/2015** à **21:37**

Bonsoir,

Je suis séparée depuis 5 ans et demi, tout se passe à peu près bien, je n'ai pas trop à me plaindre. J'ai la garde principale de mon fils et il va un weekend sur 2 et la moitié des vacances chez son papa.

J'aimerais changer mon fils d'école pour la prochaine rentrée mais lui ne veut pas et me dit "tu n'as qu'à le faire sans mon accord". Je précise que le changement d'école est envisagé pour simplifier les transports car la "future école" est plus proche de mon travail, plus proche du domicile de mes parents qui iront le chercher tous les jours car retraités et que cette école n'est qu'à 10 min de l'école actuelle mais tout de même changement de ville. Ai-je le droit de changer mon fils sans son accord ou faut-il obligatoirement qu'il soit ok ?

Autre petite question : dans le jugement il n'est rien noté en ce qui concerne les vêtements. Suis-je obligée de lui fournir des affaires pendant les week-end et vacances sachant que mon fils a maintenant 5 ans et que son père a des vêtements donnés par des amis ? Ce qui m'énerve surtout c'est qu'il veut que je lui mette des vêtements alors que des qu'il en a. Il dit à notre fils que je l'habille en bébé car il a encore des vêtements en 4 ans qui lui vont très bien.

Merci de vos reponses.